

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 17/07/2024 - 31087 - 2006 B 02527 - 489 800 805 - (groupe) astek

# A d n P a r i s

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX

## (g r o u p e) a s t e k

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 443.512 €uros

Siège social : Les Patios - Bâtiment D - 77 - 81 ter, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

489 800 805 RCS NANTERRE

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

(exercice clos le 31 décembre 2023)

# ( g r o u p e ) a s t e k

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 443.512 Euros

Siège social : Les Patios - Bâtiment D - 77 - 81 ter, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

489 800 805 RCS NANTERRE

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale de la société (groupe) astek.

### **Opinion.**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société (groupe) astek relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion.**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations.**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 représente 113.534.418 €, sont comptabilisés à leur cout d'acquisition, et leur valeur a été appréciée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, ainsi que le décrit la note de l'annexe figurant en première page sous l'intitulé « *Règles et méthodes comptables - Titres de participation* ».

L'annexe aux comptes annuels décrit sous les intitulés « *Créances clients* » et « *Provisions pour risques* » les méthodes de dépréciation des créances clients, et le calcul des provisions pour risques. Nous nous sommes assurés du bien-fondé des méthodes retenues et de la correcte comptabilisation des provisions correspondantes.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du Code de commerce.

## ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du directoire sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux

ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre directoire.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il

estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 mai 2024.

**Pour Adn Paris,**  
Société de Commissaires aux Comptes :



**Philippe SIXDENIER,**  
Mandataire social.

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 616 940	116 940	2 500 000	2 520 211
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	174 870	174 870		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	3 314 829	2 154 894	1 159 935	863 917
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	121 209 000	7 674 582	113 534 418	113 492 563
Créances rattachées à des participations	4 215	4 215		
Autres titres immobilisés	12 347		12 347	12 347
Prêts	5 169 701		5 169 701	11 184 186
Autres immobilisations financières	840 230		840 230	718 835
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>133 342 133</b>	<b>10 125 502</b>	<b>123 216 631</b>	<b>128 792 060</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	23 467 740		23 467 740	13 335 840
Autres créances	147 026 169	7 083 597	139 942 572	89 918 382
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	19 244 221		19 244 221	8 243 712
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	1 095 984		1 095 984	625 276
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>190 834 114</b>	<b>7 083 597</b>	<b>183 750 517</b>	<b>112 123 208</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler	4 225 309		4 225 309	3 699 452
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	22 379		22 379	22 379
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>328 423 934</b>	<b>17 209 099</b>	<b>311 214 835</b>	<b>244 637 098</b>

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel ( dont versé : 443 512 )	443 512	435 512
Primes d'émission, de fusion, d'apport	14 623 029	22 183 096
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	97 839	97 839
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	384 000	-10 380 728
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>23 333 902</b>	<b>8 091 293</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	24 372	24 372
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>38 906 654</b>	<b>20 451 383</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	700 581	1 858 255
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>700 581</b>	<b>1 858 255</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	215 000 000	161 750 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	209 947	
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 766 949	2 410 087
Dettes fiscales et sociales	7 031 430	5 474 978
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	45 599 275	52 692 396
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>271 607 601</b>	<b>222 327 460</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>311 214 835</b>	<b>244 637 098</b>

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	43 219 510	13 581	43 233 091	30 452 109
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>43 219 510</b>	<b>13 581</b>	<b>43 233 091</b>	<b>30 452 109</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			75 500	99 355
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 851 756	250 495
Autres produits			960	14 353
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>45 161 307</b>	<b>30 816 313</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 165	7 628
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 014	131
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			14 825 736	11 885 384
Impôts, taxes et versements assimilés			788 873	810 249
Salaires et traitements			11 121 992	9 331 055
Charges sociales			5 454 186	4 974 716
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			1 420 544	1 175 737
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				39 397
Dotations aux provisions			425 052	344 927
Autres charges			763 161	593 170
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>34 803 723</b>	<b>29 162 393</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>10 357 584</b>	<b>1 653 920</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			28 080 058	19 643 810
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			722	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			100 764	
Différences positives de change			6 875	166 923
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>28 188 419</b>	<b>19 810 733</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			294 348	4 223 301
Intérêts et charges assimilées			14 437 182	11 379 207
Différences négatives de change			14 087	8 332
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>14 745 618</b>	<b>15 610 841</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>13 442 801</b>	<b>4 199 893</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>23 800 385</b>	<b>5 853 813</b>

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		58 005
Produits exceptionnels sur opérations en capital	131 083	737 386
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>131 083</b>	<b>795 391</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 462	10 015
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	460 763	892 830
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	197 252	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>673 477</b>	<b>902 845</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-542 394</b>	<b>-107 454</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	89 179	
Impôts sur les bénéfices	-165 090	-2 344 934
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>73 480 809</b>	<b>51 422 438</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>50 146 907</b>	<b>43 331 145</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>23 333 902</b>	<b>8 091 293</b>

Les comptes annuels au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec le règlement ANC n° 2014 - 03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC n° 2020 - 09 du 29/12/2020 relatif au PCG et les avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 présente un total de 311 214 835 €

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat bénéficiaire de 23.333.902 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

(groupe) Astek est au 31 décembre 2023 la holding de tête d'un groupe de 9 sociétés de services implantées en France et à l'international.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Titres de participation

Les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la valeur comptable est comparée à la valeur économique. Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant lorsque cette dernière est inférieure.

La valeur économique est évaluée sur la base des critères suivants :

- Montant des fonds propres
- Chiffre d'affaires annuel
- Résultat d'exploitation
- Accroissement et fidélisation de la clientèle
- Perspective de rentabilité

Au 31 décembre 2023, le groupe a retenu une approche en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) proche de la méthode utilisée dans la norme IAS 36 afin de suivre la valeur des titres. En fonction des UGT (unité génératrice de trésorerie), cette approche repose sur les éléments suivants :

- un plan d'affaire sur 5 ans établi par le groupe
- un taux d'actualisation médian à 10 %
- un taux de croissance à l'infini de 1.5 %

Une UGT peut être constituée par une ou plusieurs entités juridiques.

Cette approche a été complétée par l'approche des multiples, l'approche de ratio du chiffre d'affaires et l'approche de la comparaison entre la quote-part de situation nette à la clôture de l'exercice de la filiale et la valeur des titres.

## Immobilisations incorporelles

Ce poste inclut des logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition, ils sont amortis en linéaire sur une durée comprise entre 1 et 3 ans.

En ce qui concerne les fonds de commerce, ceux-ci ont été évalués au moment de l'acquisition en fonction du chiffre d'affaires, du résultat dégagé et des flux de trésoreries prévisionnelles.

A la clôture de chaque exercice, la valeur nette comptable est comparée à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité des fonds de commerce est évaluée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La société retient comme amortissement économique le mode linéaire (L) ou dégressif (D) suivant les règles usuelles en la matière et ce, sur les durées suivantes :

- . Agencements et installations 5 ans L
- . Matériel de bureau informatique 4 ans L
- . Mobilier de bureau 5 ans L
- . Matériel de transport 3 ans L

### Frais d'émission d'emprunt obligataire :

Ces frais peuvent être (PCG art. 212-11)

- Soit maintenus en charges pour la totalité dans l'exercice où ils sont exposés ;
- Soit répartis sur la durée de l'emprunt

Groupe Astek, a fait le choix de répartir la charge sur la durée de l'emprunt.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances échues font l'objet des dépréciations suivantes :

- Les créances de plus de 12 mois ou en statut contentieux sont provisionnées à 100%
- Les créances échues depuis plus de 6 mois sont provisionnées à 60%
- Les créances échues depuis plus de 3 mois sont provisionnées à 30%

### Provisions pour risques

Depuis 2015, les litiges prud'homaux sont provisionnés par la société à hauteur de 75% du chef de la demande sur la base d'une analyse au cas par cas et en fonction des informations disponibles. Dès lors qu'une condamnation en première instance est connue, la provision est ajustée à hauteur de ce montant.

Dans le cas de certains litiges exceptionnels, cette provision est revue au cas par cas et peut être portée à 100% du chef de la demande.

Pour les autres litiges, ils sont provisionnés à hauteur des risques par la société sur la base d'une analyse au cas par cas et en fonction des informations disponibles.

### Autres informations :

#### Engagement en matière de retraites :

Le calcul a été effectué en tenant compte des droits acquis en vertu de la convention collective de la société, pondérés en fonction d'un taux de rotation du personnel variable en fonction de l'âge du salarié et d'un taux de mortalité. Ces droits sont actualisés au taux de 3.17 % (Taux de rendement des instruments dédiés aux engagements sociaux long terme). Ce montant s'élève 361 185 Euros, la société a décidé de ne pas le comptabiliser.

#### Identité de la consolidante :

ROBINSON TECHNOLOGIES  
34 Avenue des Champs Elysées  
75008 PARIS

Un sous-palier de consolidation Groupe Astek est en place dont la société tête de pôle est :

(groupe) Astek  
Les Patios - Bâtiment D

77-81 rue Marcel Dassault  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

### Intégration fiscale :

Un groupe d'intégration fiscale est constitué entre la société (**groupe**) Astek) et ses filiales listées ci-dessous. La convention prévoit la neutralité. Chaque société membre de la convention supporte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément. La convention d'intégration fiscale ne prévoit pas de reversement aux filiales déficitaires des économies d'impôt réalisées du fait de l'utilisation par la société tête de groupe du déficit de ses filiales.

- Astek SA
- Astek Projets et Offres
- Astek Technology
- Catep
- Astek International
- Intitek For Manufacturing
- Axible Technologie
- Ineat Solution
- Ineat
- Semantys
- Incka
- Astek Cyber Solutions
- IT&M Holding
- IT&M Consulting
- IT&M Stats
- IT&M Innovation

### Evènements de l'exercice :

#### Faits majeurs de l'exercice

##### Périmètre France

- Restructuration du sous-groupe IT&M

Aux termes d'une cession en date du 20 décembre 2022, la société ASTEK TECHNOLOGY a acquis la totalité des actions de la société IT&M REGION auprès de la société IT&M HOLDING, devenant de ce fait l'Associé Unique de la société IT&M REGION. Par une décision d'Associé Unique en date du 30 décembre 2022, il a été décidé de la dissolution sans liquidation de la société IT&M REGION, avec effet au 1er février 2023.

Par ailleurs, aux termes d'un projet de traité de fusion simplifiée en date du 24 avril 2023, déposé au greffe du Tribunal de Nanterre le 25 avril 2023, la société IT&M SOLUTIONS a fusionné avec la société IT&M CONSULTING, avec effet au 1er juin 2023. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, les deux sociétés étaient sœurs, détenues à 100% par la société IT&M HOLDING.

- Attribution d'actions gratuites à Monsieur Julien GAVALDON

Par une décision en date du 12 mai 2023, le Directoire a constaté l'attribution de 8.000 actions gratuites de la Société au profit de Monsieur Julien GAVALDON, Président du Directoire, au terme d'une période d'acquisition fixée à trente (30) mois, commençant à courir le 30 octobre 2020 pour se terminer le 30 avril 2023.

Dans le cadre de cette attribution, le capital social a été augmenté d'un montant de 8.000 Euros, pour être porté de 435.512 Euros à 443.512 Euros.

Il est à ce jour divisé en 443.512 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

- Emission d'obligations et nantissement de 2<sup>nd</sup> rang des titres de la Société et de ses filiales

Par décisions du Directoire du 7 décembre 2023 et du Conseil de surveillance du 15 décembre 2023, dans le cadre du financement d'opérations de croissance externe, la société (groupe) astek a décidé d'émettre au profit du Groupe H.I.G. WhiteHorse 15.000.000 obligations simples d'1 euro de valeur nominale chacune, d'un montant nominal total en principal de 15.000.000 d'euros. A ce titre, il a été procédé au nantissement de 2<sup>nd</sup> rang des titres de la Société et de ses filiales au profit du Groupe H.I.G. WhiteHorse, en garantie du financement accordé par ce dernier à la société (groupe) astek.

Zone Europe

- Création d'ASTEK LUXEMBOURG

A la suite de la signature des statuts constitutifs le 15 mars 2023, il a été procédé à l'immatriculation d'une société dénommée ASTEK LUXEMBOURG, Société à Responsabilité Limitée au capital de 60.000 euros, dont le siège social est situé 10 A rue du Puits à Luxembourg.

- Acquisition de la société BUSINESS ENGINEERING SOLUTIONS (BES)

Par une décision d'Associé Unique du 24 juillet 2023 de la société ASTEK INTERNATIONAL, a été autorisé le rachat de 95% du capital de la société BUSINESS ENGINEERING SOLUTIONS, société anonyme de droit belge au capital de 100.000 euros, ayant son siège à Chaussée de la Hulpe 120, 1000 Bruxelles, (Belgique) et inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises (RPM Bruxelles – division Bruxelles) sous le numéro 0642.550.170, le rachat des 5% restant devant intervenir à la date du closing tel qu'envisagé dans le projet de rachat.

Zone Amérique du Nord

- Création d'ASTEK TECHNOLOGIE CANADA

A la suite de la signature des statuts constitutifs le 18 avril 2023, il a été procédé à l'immatriculation d'une société dénommée ASTEK TECHNOLOGIE CANADA, INC. dont le siège social est situé 900-606, rue Cathcart à Montréal (Quebec).

A l'immatriculation, la société ASTEK INTERNATIONAL détenait 100% des titres de la société ASTEK TECHNOLOGIE CANADA.

Monsieur Julien GAVALDON a été nommé administrateur et Président. Monsieur Nicolas BOISSEAUX quant à lui a été nommé administrateur et secrétaire de cette société.

Le 1er juillet 2023, Monsieur Jean-Christophe BERNARD a été nommé administrateur et vice-président.

Zone Asie

- Acquisition du Groupe Riversen

Le 22 décembre 2023, le Groupe ASTEK a pris le contrôle du Groupe Riversen sa filiale, la société INEAT SOLUTION, en opérant le rachat de 70% des actions de la société MALTBERRY qui détient elle-même la totalité des actions de la société KAMELYS et formant ensemble le Groupe Riversen.

Grace à cette opération, le Groupe ASTEK a été en mesure de renforcer encore sa couverture territoriale en France notamment à Paris et à Lyon. L'acquisition du Groupe Riversen a permis également au Groupe ASTEK d'acquérir de nouvelles compétences notamment dans l'ingénierie du bâtiment.

#### Evènements post-clôture :

- Fusion de la société INEAT avec la société ASTEK TECHNOLOGY

Aux termes d'un projet de traité de fusion simplifiée en date du 17 novembre 2023, déposé le 23 novembre 2023 au greffe du Tribunal de Nanterre, la société INEAT a fusionné avec la société ASTEK TECHNOLOGY, avec effet au 1er janvier 2024. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, les deux sociétés étaient sœurs, détenues à 100% par la société (groupe) astek.

- Fusion de la société ASTEK SA avec la société ASTEK TECHNOLOGY

Aux termes d'un projet de traité de fusion en date du 17 novembre 2023, déposé le même jour au greffe du Tribunal de Nanterre, la société ASTEK SA a fusionné avec la société ASTEK TECHNOLOGY, avec effet au 1er janvier 2024. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, les deux sociétés étaient sœurs, détenues à plus de 90% par la société (groupe) astek.

A cette occasion, la société ASTEK TECHNOLOGY a augmenté son capital de 5.877.375 Euros par création de 235.095 actions ordinaires, d'un montant nominal de 25 Euros chacune.

- Refinancement

Aux termes d'un Conseil de Surveillance du 23 janvier 2024, il a été décidé d'apporter le soutien de la société (groupe) astek à sa filiale, la société INEAT SOLUTION afin de lui permettre d'exécuter ses obligations, en mettant notamment tout en œuvre pour qu'elle puisse faire face à ses engagements - en particulier ceux qu'elle a pris dans le cadre de l'acquisition de la société MALTBERRY - et poursuivre normalement son activité.

#### Zone Amérique du Nord

- Changement de nom de la société INEAT CANADA

Par une décision en date du 7 février 2024, il a été procédé au changement de nom de la société INEAT CANADA qui se dénomme désormais ASTEK LAB.

#### Zone Asie / Océanie

- Acquisition de la société SINERGIA MEDIA LABS

Par décision d'Associé Unique en date du 21 décembre 2023 de la société ASTEK INTERNATIONAL, a été autorisé le rachat de 73% du capital de la société SINERGIA MEDIA LABS PRIVATED LIMITED, société à responsabilité limitée de droit indien ayant son siège social à Unit No 305 & 306, Third Floor, WTC-Tower A, Infopark-SEZ, Kakkanad Infopark, Kanayannur, Kochi, Ernakulam 682042, Kerala, (Inde). Le rachat des 27% restant devrait intervenir à la date des trois autres closing tel qu'envisagés dans le projet de rachat.

La société SINERGIA MEDIA LABS détient elle-même la totalité des actions de la société GOODBITS TECH PRIVATE LIMITED.

Messieurs Jean-Luc BERNARD, Julien GAVALDON et Martin de la CHESNAIS ont été nommés Director de la société SINERGIA MEDIA LABS.

Messieurs Julien GAVALDON et Martin de la CHESNAIS ont été nommés Director de la société GOODBITS TECH PRIVATE.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 902 499		
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	1 270 925		598 768
Matériel de transport	47 052		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 055 740		398 452
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 373 717</b>		<b>997 220</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	121 171 360		41 855
Autres titres immobilisés	12 347		
Prêts et autres immobilisations financières	11 903 022		2 163 078
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>133 086 729</b>		<b>2 204 932</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>138 362 945</b>		<b>3 202 152</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		110 688	2 791 811	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			1 869 693	
Matériel de transport		19 859	27 193	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		36 248	1 417 943	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>56 107</b>	<b>3 314 829</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			121 213 215	
Autres titres immobilisés			12 347	
Prêts et autres immobilisations financières		8 056 169	6 009 930	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>8 056 169</b>	<b>127 235 493</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 222 964</b>	<b>133 342 133</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	382 288	20 211	110 688	291 811
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>382 288</b>	<b>20 211</b>	<b>110 688</b>	<b>291 811</b>

Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	709 661	424 477		1 134 138
Matériel de transport	47 052		19 859	27 193
Matériel de bureau et informatique, mobilier	753 086	240 477		993 563
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 509 799</b>	<b>664 954</b>	<b>19 859</b>	<b>2 154 894</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 892 088</b>	<b>685 164</b>	<b>130 547</b>	<b>2 446 705</b>

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exception.	

Frais établis.  
Fonds Cial  
Autres. INC.

**INCORPOREL.**

Terrains  
Construct.  
- sol propre  
- sol autrui  
- installations  
Install. Tech.  
Install. Gén.  
Mat. Transp.  
Mat bureau  
Embal récup.

**CORPOREL.**

Acquis. titre

**TOTAL**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	3 699 452	1 261 238	735 380	4 225 309
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	24 372			24 372
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>24 372</b>			<b>24 372</b>
Provisions pour litiges	1 858 255	197 252	1 354 926	700 581
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 858 255</b>	<b>197 252</b>	<b>1 354 926</b>	<b>700 581</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	7 674 582			7 674 582
Dépréciations autres immobilis. financières	4 215			4 215
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations	6 890 013	294 348	100 764	7 083 597
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>14 568 810</b>	<b>294 348</b>	<b>100 764</b>	<b>14 762 394</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 451 437</b>	<b>491 600</b>	<b>1 455 690</b>	<b>15 487 347</b>
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		294 348	1 455 690	
Dotations et reprises exceptionnelles		197 252		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	4 215		4 215
Prêts	5 169 701		5 169 701
Autres immobilisations financières	840 230	840 230	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	23 467 740	23 467 740	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	107 044	107 044	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéficies	24 314 653	24 314 653	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	353 765	353 765	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	121 851 408	121 851 408	
Débiteurs divers	399 300	399 300	
Charges constatées d'avance	1 095 984	1 095 984	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>177 604 038</b>	<b>172 430 122</b>	<b>5 173 916</b>

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 001 291
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	8 015 777
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	215 000 000		215 000 000	
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 766 949	3 766 949		
Personnel et comptes rattachés	1 552 543	1 552 543		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 363 810	1 363 810		
Etat : impôt sur les bénéficies				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	3 946 669	3 946 669		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	168 409	168 409		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	45 175 611	45 175 611		
Autres dettes	423 664	423 664		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>271 397 654</b>	<b>56 397 654</b>	<b>215 000 000</b>	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	53 250 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
<b>CHARGES A PAYER</b>				
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH</b>				
408100	FNP HORS GROUPE	713 679,24	831 161,76	-117 482,52
408105C	FNP GROUPE	27,08	27,08	
408105D	FNP GROUPE	-27,08	-27,08	
408114	FNP ASTEK PROJETS OFFRES	526 719,34	351 012,00	175 707,34
408131	FNP INEAT PARIS	-0,01	-0,01	
408132	FNP ITMS	-0,01	-0,01	
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH</b>		<b>1 240 398,56</b>	<b>1 182 173,74</b>	<b>58 224,82</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>				
42800C	NOTES DE FRAIS A PAYER	48 172,16	111 772,04	-63 599,88
42900D	NOTES DE FRAIS A PAYER	-95 559,79	-96 083,54	523,75
428100	PROVISIONS FRAIS SALARIES	2 482,64	7 847,01	-5 364,37
428200	PROVISIONS CONGES PAYES	693 389,62	602 996,01	90 393,61
429210	PROV CPTE EPARGNE TEMPS	255 363,18	231 110,97	24 252,21
428400	PROV PARTICIPATION	89 179,00		89 179,00
428600	PROV PRIMES + PRIMES VACANCES	418 150,37	365 604,35	52 546,02
439200	CHARGES SOC PROV CP	312 025,31	-282 888,38	594 913,69
439210	CHG PROV CPTE EPARGNE TEMPS	114 913,45	658 237,34	-543 323,89
438400	PROV FORFAIT SOCIAL PARTICIPATIO	17 836,00		17 836,00
439600	CHG SOCIALES SUR PRIMES	188 167,67	580 608,93	-392 441,26
438601	TAXE APPRENTISSAGE	52 791,64	57 785,24	-4 993,60
438602	FORMATION PROFESSIONNELLE	10 773,65	26 601,72	-15 828,07
438603	EFFORT CONSTRUCTION	48 481,43	31 600,82	16 880,61
448600	ETAT TAXES A PAYER	53 377,68	59 375,63	-5 997,95
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>2 209 544,01</b>	<b>2 354 588,14</b>	<b>-145 044,13</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>3 449 942,57</b>	<b>3 536 761,88</b>	<b>-86 799,31</b>

## Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
489000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 095 983,92	625 275,64	470 708,28
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>1 095 983,92</b>	<b>625 275,64</b>	<b>470 708,28</b>

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
418100	CLIENTS FAE HORS GROUPE	6 765,10	6 765,10	
418105D	FAE GROUPE	87 818,00		87 818,00
418110	FAE ASTEK SA	7 805 601,18	4 567 731,60	3 237 869,58
418112	FAE CATEP	38 520,06	65 326,81	-26 806,75
418113	FAE ASTEK INDUSTRIE	6 870 836,65	2 404 461,64	4 466 375,01
418115	FAE SEMANTYS	77 513,68	-42 507,60	120 021,28
418122	FAE AXIBLE		-5 806,72	5 806,72
418123	FAE INTITEK FOR MANUFACTURING	30 247,31	-20 798,30	51 045,61
418129	FAE DREAM IT	220 323,99	45 190,10	175 133,89
418135	FAE INEAT LILLE	-1 584,04	203 006,43	-204 590,47
418137	FAE EMISYS HOLDING	825 306,44		825 306,44
418184	FAE INCKA	235 398,56		235 398,56
418185	FAE BYTEK	19 934,18	-101,97	20 036,15
418187	FAE TEKTEAM	78 210,90	8 431,54	69 779,36
418191	FAE IPOK	48 413,20		48 413,20
428700	PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	-649,51	-649,51	
468700	PRODUITS A RECEVOIR	123 496,30	-2 586,70	126 083,00
<b>TOTAL</b>		<b>16 406 152,00</b>	<b>7 228 462,42</b>	<b>9 237 689,58</b>
<b>TOTAL</b>		<b>16 406 152,00</b>	<b>7 228 462,42</b>	<b>9 237 689,58</b>
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>				
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>				
418100	CLIENTS FAE HORS GROUPE	6 765,10	6 765,10	
418105D	FAE GROUPE	87 818,00		87 818,00
418110	FAE ASTEK SA	7 805 601,18	4 567 731,60	3 237 869,58
418112	FAE CATEP	38 520,06	65 326,81	-26 806,75
418113	FAE ASTEK INDUSTRIE	6 870 836,65	2 404 461,64	4 466 375,01
418115	FAE SEMANTYS	77 513,68	-42 507,60	120 021,28
418122	FAE AXIBLE		-5 806,72	5 806,72
418123	FAE INTITEK FOR MANUFACTURING	30 247,31	-20 798,30	51 045,61
418129	FAE DREAM IT	220 323,99	45 190,10	175 133,89
418135	FAE INEAT LILLE	-1 584,04	203 006,43	-204 590,47
418137	FAE EMISYS HOLDING	825 306,44		825 306,44
418184	FAE INCKA	235 398,56		235 398,56
418185	FAE BYTEK	19 934,18	-101,97	20 036,15
418187	FAE TEKTEAM	78 210,90	8 431,54	69 779,36
418191	FAE IPOK	48 413,20		48 413,20
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>16 343 305,21</b>	<b>7 231 698,63</b>	<b>9 111 606,58</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>				
428700	PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	-649,51	-649,51	
468700	PRODUITS A RECEVOIR	123 496,30	-2 586,70	126 083,00
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>122 846,79</b>	<b>-3 236,21</b>	<b>126 083,00</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>16 466 152,00</b>	<b>7 228 462,42</b>	<b>9 237 689,58</b>

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
--------	---------	------------	------------	-------

## Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	441 606	8 000		1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles	1 906			1
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		20 451 383
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		20 451 383
Variations en cours d'exercice		En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	4 878 632	
Résultat de l'exercice		23 333 902
<b>SOLDE</b>		<b>18 455 270</b>
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		38 906 653

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
DONS	15 422	671300
INTERETS DE RETARD	40	671500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	460 763	678800
PROVISIONS CONTROLE URSSAF	197 252	687500

**TOTAL 673 477**

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
ACTIVATION GAP IT&M	126 083	778800

**TOTAL 126 083**

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
APPRENTI	16	
CADRE	123	
DIRIGEANT	4	
EMPLOYE	2	
STAGIAIRE	2	
ETAM	17	
	<b>TOTAL</b>	<b>164</b>

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>						
ASTEK SA 77 Ter Rue Marcel Dassault 92100 Boulogne	9 905 227 44 555 357	99,94	19 614 636 19 614 636			171 655 693 7 317 831
ASTEK TECHNOLOGY 77 Ter Rue Marcel Dassault 92100 Boulogne	3 279 751 37 244 242	100	82 238 416 82 238 416			142 742 043 5 464 376
SEMANTYS 77 Ter Rue Marcel Dassault 92100 Boulogne	50 000 750 682	100	1 152 500 1 152 500			5 271 237 464 400
CATEP 77 Ter Rue Marcel Dassault 92100 Boulogne	100 000 -141 526	100	5 484 230 2 484 230			2 729 896 83 043
ASTEK PROJETS OFFRES 77 Ter Rue Marcel Dassault 92100 Boulogne	100 000 759 403	100	4 115 379 134 379			2 531 724 419 170
ASTEK INTERNATIONAL 85 Avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne B	37 000 8 683 319	100	928 800 928 800			2 294 523 1 508 505
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				



**(groupe) astek**  
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
Au capital de 443.512 €uros  
Siège social : 77/81 Ter rue Marcel Dassault  
Les Patios – Bâtiment D  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT  
489 800 805 RCS NANTERRE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 12 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le douze juin,  
A onze heures

[.../...]

**A TITRE ORDINAIRE**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2023, du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire, et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission, approuve les comptes annuels dudit exercice, à savoir le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale constate qu'il a été engagé, au titre de l'exercice écoulé, des dépenses et charges non déductibles fiscalement visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, à hauteur de **144.804 euros**.

**Résolution ADOPTÉE à l'unanimité**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion Groupe du Directoire, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'un montant de **23.333.902 €uros** au compte report à nouveau.

Après affectation le compte, le compte « report à nouveau » est porté de **384.000\* €uros** à **23.717.902 €uros**.

\* Montant du report à nouveau après attribution gratuite d'actions d'un montant de 8.000 €uros, ayant emporté l'émission d'une prime d'un montant de 4.608.000 €uros au 12/05/2023

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende par action</b>	<b>Eligible à l'abattement</b>	<b>Non éligible à l'abattement</b>	<b>Nombre d'actions</b>
2020	9 Euros	803.763 Euros	3.717.378 Euros	502.349
2021	0 Euros	n/a	n/a	422.349
2022	11Euros	602.635 Euros	4.275.997 Euros	443.512

**Résolution ADOPTÉE à l'unanimité**

[.../...]

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, décide de procéder au renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Laure-Anne BERNARD, arrivant à expiration, pour une durée six (6) ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2029.

**Résolution ADOPTÉE à l'unanimité**

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, décide de procéder au renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société ADN PARIS arrivant à expiration, pour une durée six (6) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir en 2030 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2029.

**Résolution ADOPTÉE à l'unanimité**

**HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, décide de ne pas procéder au renouvellement de celui du Commissaire aux Comptes suppléant de la société RA AUDIT sous réserve de l'approbation de la résolution suivante.

**Résolution ADOPTÉE à l'unanimité**

**A TITRE EXTRAORDINAIRE**

**NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion décide de procéder à la modification des statuts de la Société à la suite de la modification de l'article L.821-40 du Code de Commerce qui n'impose plus la nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant. Elle décide en conséquence de modifier l'article 23 des statuts (« Commissaire aux Comptes ») de la manière suivante :

*« Un ou plusieurs Commissaires aux Comptes titulaires sont nommés et exercent leur mission de contrôle conformément à la loi.*

*Ils ont pour mission permanente, à l'exclusion de toute immixtion dans la gestion, de vérifier les livres et les valeurs de la Société et de contrôler la régularité et la sincérité des comptes sociaux.*

*En dehors des missions spéciales que leur confère la loi, les commissaires aux comptes procèdent à la certification des comptes annuels telle qu'elle est prévue par les textes en vigueur. Ils s'assurent aussi que l'égalité a été respectée entre les actionnaires.*

*Le Commissaire est convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à toutes les réunions du Directoire ou du Conseil de Surveillance au cours desquelles sont examinés ou arrêtés les comptes annuels ou intermédiaires ainsi qu'à toutes Assemblées d'actionnaires.*

*Il peut en outre être convoqué de la même manière à toute autre réunion du Directoire ou à toute réunion du Conseil de Surveillance.*

*Il est convoqué trois jours au moins à l'avance s'il s'agit du Directoire et en même temps que les intéressés dans tous les autres cas. »*

**Résolution ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et après discussions sur les modalités et conditions de nomination des membres du Conseil de Surveillance, décide de procéder à la modification des statuts de la Société afin que les membres puissent être également choisis parmi des personnes non-actionnaires de la Société. Elle décide en conséquence de modifier le premier alinéa du paragraphe 1 de l'article 19 des statuts (« Composition du Conseil de Surveillance ») de la manière suivante :

*« Un Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. Il est composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus ; toutefois, en cas de fusion, ce nombre de dix-huit peut être dépassé dans les conditions et limites fixées par la loi. Les membres sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire qui peut les révoquer à tout moment ».*

**Résolution ADOPTÉE à l'unanimité**

**[.../...]**

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

---

**Julien GAVALDON**  
Président du Directoire